68310A-FS.pdf

GEH GROUPE EUROPE HYGIENE	**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**	Révision nr : 7 Date : 20 / 8 / 2012 Remplace la fiche : 16 / 12 / 2011
SUPER DECRASSANT		**029051**

8: Matières corrosives

Distributeur responsable
GEH
Parc d'activité des Cortots
12, rue des Cortots

21121 FONTAINE LES DIJON
Tel : 0 810 026 826
Site : www.geh.fr
E-mail : geh@geh.fr

Adelya Terre d'Hygiène

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification de la substance ou de la préparation : Super décrassant

Nom commercial : SUPER DECRASSANT.

Type de produit : Produit de nettoyage.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Nettoyant alcalin puissant pour divers sols.
Industriel.
Réservé à un usage professionel.
Voir fiche technique pour des informations détaillées.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : GEH
Parc d'activité des Cortots
12, rue des Cortots

21121 FONTAINE LES DIJON
Tel : 0 810 026 826
Site : www.geh.fr
E-mail : geh@geh.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone : 01 45 42 59 59 (N° ORFILA)

SECTION 2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : C; R35

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) Nº 1272/2008 (CLP)

• **Dangers pour la santé** : Corrosion cutanée - Catégorie 1A - Danger - (CLP : Skin Corr. 1A) - H314
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Eye Dam. 1) - H318

2.2. Éléments d'étiquetage

68310A-FS.pdf

68310A-FS.pdf

SECTION 2. Identification des dangers (suite)

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)

: **Corrosif.**
Contient du métasilicate de sodium

Phrase(s) R : R35 - Provoque de graves brûlures.

Phrase(s) S : S02 - Conserver hors de portée des enfants.
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S23 - Ne pas respirer les vapeurs.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance		Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	on utilisé
Métasilicate de sodium	:	5 à 10 %	6834-92-0	229-912-9	014-010-00-8	----	C; R34 Xi; R37 --- Skin Corr. 1B;H314 Eye Dam. 1;H318 STOT SE3;H335
2-butoxyéthanol	:	10 à 15 %	111-76-2	203-905-0	603-014-00-0	01-2119475108-36	Xn; R20/21/22 Xi; R36/38 --- Acute Tox. 4 (Dermal);H312 Acute Tox. 4 (Inhalation);H332 Acute Tox. 4 (Oral);H302 Eye Irrit. 2;H319 Skin Irrit. 2;H315
sel de sodium de l'acide ethylènediamine tétraacétique	:	1 à 5 %	64-02-8	200-573-9	607-428-00-2	01-2119486762-27	Xn; R22 Xi; R41 --- Eye Dam. 1;H318 Acute Tox. 4 (Oral);H302
Alcool Ethoxylé	:	1 à 5 %	160875-66-1	-----	-----	02-2119549160-47-0000	Xn; R22 Xi; R41 --- Eye Dam. 1;H318 Acute Tox. 4 (Oral);H302
Xylène sulfonate de sodium	:	1 à 5 %	1300-72-7	215-090-9	-----	----	Non classé. (DSD/DPD) --- Non classé. (GHS)

Adelya, Terre d'Hygiène

GEH
Parc d'activité des Cortots 12, rue des Cortots
21121 FONTAINE LES DIJON
Tel : 0 810 026 826
Site : www.geh.fr
E-mail : geh@geh.fr

68310A-FS.pdf

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
Amener la victime à l'air libre.

- Contact avec la peau : En cas de contact, même mineur, ôter immédiatement les vêtements contaminés et laver abondamment la peau à l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmoiement ou la rougeur persistent.

- Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : Toux. Gorge douloureuse. Maux de tête.

- Contact avec la peau : Rougeurs, douleur. Provoque des brûlures.

- Contact avec les yeux : Rougeurs, douleur. Larmes. Vision brouillée. Risque de lésions oculaires graves.

- Ingestion : Danger sérieux par ingestion. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique, pas de données supplémentaires disponibles.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Incendies avoisinants : Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.

Adelya, Terre d'Hygiène

68310A-FS.pdf

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Rincer abondamment à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique : Informations sur les composants.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Eviter toute exposition inutile.

Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Ne pas respirer les vapeurs.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Stockage : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de vapeurs. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

- Protection respiratoire : Equipement de protection respiratoire approprié.

- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité.

- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Adelya, Foire d'Hygiène

68310A-FS.pdf

68310A-FS.pdf

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

Hygiène industrielle : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

• Pictogrammes (Mentions de mise en garde)

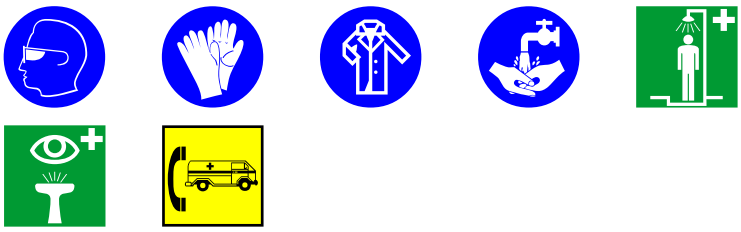

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique : Liquide.

Couleur : Bleu(e).

9.1.b. Odeur

Odeur : Ethérée.

9.1.d. pH

pH : 12.5 (produit pur).

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Pas de donnée fiable disponible.

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

T°d'ébullition initiale [°C] : Aucune donnée disponible

T° d'ébullition finale [°C] : Aucune donnée disponible

9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : Non applicable.

9.1.h. Taux d'évaporation

9.1.i. Inflammabilité

Ininflammable.

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Pas de donnée fiable disponible.

9.1.k. Pression de vapeur

Pas de donnée fiable disponible.

9.1.l. Densité de vapeur

Pas de donnée fiable disponible.

9.1.m. Densité relative

Densité : 1.06 +/-0.01

9.1.n. Solubilité

Solubilité dans l'eau : Complète.

Adelya, Terre d'Hygiène

68310A-FS.pdf

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Pas de donnée fiable disponible.
Pas de donnée fiable disponible.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

9.1.p. Température d'auto-iinflammabilité

Pas de donnée fiable disponible.

9.1.q. Température de décomposition

Pas de donnée fiable disponible.
Pas de donnée fiable disponible.

9.1.r. Viscosité

9.1.s. Propriétés explosives

Pas de donnée fiable disponible.

9.1.t. Propriétés comburantes

Pas de donnée fiable disponible.

9.2. Autres informations

Aucun(e).

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Produit basique

10.2. Stabilité chimique

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit avec : Agents oxydants forts.

10.4. Conditions à éviter

Eviter le mélange avec d'autres produits.
Gel/ Températures élevées.

Conditions à éviter : Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
Gel.
Chaleur. Utiliser le produit sur une vitre froide ou tiède.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

Adelya, Terre d'Hygiène

68310A-FS.pdf

68310A-FS.pdf

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Aucune donnée disponible

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : Aucune donnée disponible
Inhalation (rat) [mg/kg/24 heures] : Aucune donnée disponible
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible
Admin. cutanée (lapin) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques
EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : Aucune donnée disponible
IC50 72h Algae [mg/l] : Aucune donnée disponible
CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Le ou les agents tensio actifs contenus dans cette préparation sont facilement biodégradables selon les critères de biodégradabilité définis par le règlement CE n°648/2004.

Persistance et dégradabilité : Biodégradable. (> 90%)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Adelya, Terre d'Hygiène

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Information générale : Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'OACI/IATA pour le transport par air.

- I.D. n° : : 80

14.1. Numéro ONU

- No ONU : 3266
Quantité limitée : LQ19

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

68310A-FS.pdf

68310A-FS.pdf

SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)

- Proper shipping name : UN3266 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Métasilicate de sodium), 8, III, (E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquette(s) de danger

: 8: Matières corrosives

Transport terrestre

- ADR/RID : Class : 8
Group : III

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

Aucune donnée disponible

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route.

Arrêter le moteur. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

• Conseils de prudence

Généraux : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.

Prévention : P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Intervention : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Traitement spécifique.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

Stockage : Stocker dans un récipient fermé.

Considérations relatives à l'élimination : P501 - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

Adelya, Terre d'Hygiène

68310A-FS.pdf

68310A-FS.pdf

SECTION 16. Autres informations

Texte des Phrases R du § 3 : R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R22 - Nocif en cas d'ingestion.
R34 - Provoque des brûlures.
R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.
R37 - Irritant pour les voies respiratoires.
R41 - Risque de lésions oculaires graves.

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

- **Pictogramme(s) de danger**

- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Pictogramme(s) de danger** : SGH05
- **Mention de danger** : H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Autres données : Voir fiche technique pour des informations détaillées.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au règlement (CE) N° 1907/2006 du parlement Européen et du Conseil.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Adelya, Terre d'Hygiène

GEH
Parc d'activité des Cortots 12, rue des Cortots
21121 FONTAINE LES DIJON
Tel : 0 810 026 826
Site : www.geh.fr
E-mail : geh@geh.fr

68310A-FS.pdf